

Statut $n^{\circ}S20210718-3$ portant modification du statut $n^{\circ}S20210713-1$

lumahell, en qualité d'administrateur principal,

Vu les articles 1-6 et 1-7 du R.I.O.R.,

Considérant que le temps accordé pour la réponse aux questions du C.A.M. par l'article 3-2 du statut n \circ S20210713-1 pouvait être insuffisant pour prendre connaissance de l'ensemble de l'illustration mise à disposition,

Statue:

 $\begin{tabular}{ll} \textbf{ARTICLE UNIQUE:} & L'article 3-2 \ du \ \underline{statut \ n \circ S20210713-1} \ est \ modifi\'e \ comme \ suit: \\ - \ Au \ lieu \ de \ "30 \ secondes", \ lire \ "une \ minute". \\ \end{tabular}$

Fait le 18 juillet 2021.

LUMAHELL

